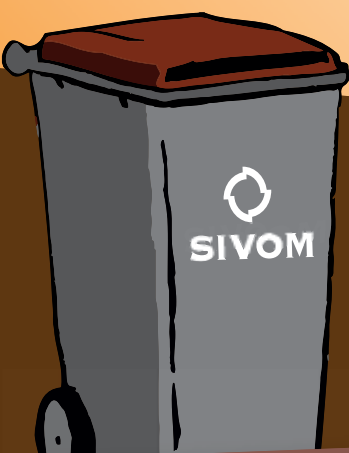


LE JOURNAL DU TRI

WWW.SIVOM.COM



**DANS LE BAC JAUNE
LES EMBALLAGES
C'EST EN VRAC,
PAS EN SAC !**



SUSPENSION HIVERNALE DE LA COLLECTE DES BACS MARRON

**DERNIÈRES COLLECTES 2025,
PENDANT LA SEMAINE DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2025**

MÊME BON, ON PEUT ÊTRE MEILLEUR !



SIVOM

VALLÉE DE L'YERRES ET DES SÉNARTS

Cette année encore, les chiffres ont parlé : les habitants du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts ont été les plus performants de toute l'Ile de France pour la qualité du tri de leurs emballages.

C'est VOUS, c'est NOUS !

Mais il existe encore de belles marges de progression pour améliorer cette qualité et ainsi permettre de moins dépenser en traitement inutile et, mieux, de gagner « quelques sous » en augmentant les tonnages d'emballages recyclés.

Et c'est bien NÉCESSAIRE ! Car les informations en provenance du projet de loi de finances pour l'année 2026 invitent à poursuivre hardiment les efforts déjà couronnés de succès.

Car le coût du traitement ne va pas cesser d'augmenter avec les normes qui s'empilent et sont de plus en plus contraignantes, ce qui n'est pas en soi scandaleux dans la mesure où tout progrès en la matière est bon pour notre planète. Il faut donc tout faire pour en limiter l'impact.

Ainsi la « fameuse » Taxe Générale sur les Activités Polluantes, qui frappe nos déchets ménagers, est appelée dès 2026 à augmenter fortement pour passer de 65 euros la tonne en 2025 à 105 euros en 2030.

Et même si nous méthanisons les 45% du volume contenu dans votre bac vert qui représentent la part fermentescible sans être frappés par cette TGAP, et nous sommes les seuls en Ile de France à le faire, il est important de veiller à ce que tout ce qui a sa place dans notre

poubelle jaune s'y trouve réellement, et s'y trouve correctement afin de diminuer l'impact des volumes non méthanisables qui se trouvent encore dans notre poubelle verte et nous coûtent, donc vous coûtent, quand ils doivent être incinérés ou, pire, enfouis.

C'est pourquoi, plus que jamais, afin de protéger autant la planète que votre porte-monnaie, je vous engage à prendre bien soin de lire et d'appliquer toutes les consignes que contient votre « Journal du Tri ».

Tout bon trieur peut devenir un très bon trieur.
Ne vous en privez pas.

Bon tri à toutes et à tous !



SUSPENSION HIVERNALE DE LA COLLECTE DES BACS MARRON

**DERNIÈRES COLLECTES 2025,
PENDANT LA SEMAINE DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2025***

*Selon vos jours de collecte

Comme chaque année, la collecte des bacs marron sera suspendue pour l'hiver, et reprendra en mars. Pendant l'hiver, comme tout au long de l'année, le SIVOM vous propose trois solutions pour vos déchets végétaux :

Un composteur individuel

Compostez vos déchets verts dans votre jardin grâce aux deux modèles de composteur que le SIVOM vous propose (petit modèle de 345 l à 15€, ou grand modèle de 620 l à 30€)

Dépôts gratuits en déchetterie

Vous pouvez apporter gratuitement vos tailles de haies, gazon feuillages, ainsi que tous vos autres déchets végétaux dans les déchetteries du SIVOM (horaires en page 11)

S.O.S déchets verts

Un service d'enlèvement à domicile à la demande au tarif de 68€ le passage pour un fourgon. Information et réservation au 01.69.00.19.02 ou sur www.sivom.com



3 NOUVEAUX CAMIONS DE COLLECTE PLUS SÛRS ET PLUS PROPRES



Le SIVOM modernise son parc de véhicules avec l'arrivée de nouveaux camions de collecte alliant performance, sécurité et respect de l'environnement.

ENCORE PLUS PROPRES

Dotés de moteurs de dernière génération et d'un système de compaction optimisé, ils permettent de réduire les émissions polluantes tout en améliorant l'efficacité des tournées.

ENCORE PLUS SÛRS

Pour les agents, la sécurité est renforcée grâce à des caméras à 360°, des détecteurs de proximité et une cabine plus ergonomique.

Ces nouveaux équipements témoignent de l'engagement durable du SIVOM pour un service public plus responsable et plus sûr.



2025 : FESTIVAL STARS 90 !

Vous étiez plus de 9.600 dans la prairie à Varennes-Jarcy le samedi 21 juin, à chanter et danser avec **LAAM, ASSIA, CHRIS des G-SQUAD, EVE ANGELIE, ORGANIZ** et **BILLY CRAWFORD**. Pour y participer, vous avez apporté un appareil électrique usagé, ce qui a permis le recyclage de plus de 10 tonnes d'appareils !

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 13 JUIN PROCHAIN,
AU MÊME ENDROIT, POUR L'ÉDITION 2026 !**



INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU CLUB SIVOM JUNIOR !



TU AS ENTRE 3 ET 13 ANS ?

TU VEUX APPRENDRE ET JOUER
AVEC CAPTAIN SIVOM ?

RECEVOIR DES COURRIERS
SURPRISES
DANS TA BOÎTE AUX LETTRES ?

PARTICIPER À DES CONCOURS
CRÉATIFS ?

RENCONTRER DE NOUVEAUX
AMIS LORS D'ÉVÈNEMENTS

**SAISON
2025
2026**



ADHÈRE GRATUITEMENT !

UN JOURNAL PÉRIODIQUE

DES VISITES PRIVILÉGIÉES

DES TOURS EN CAMION-POUBELLE

FÊTE TON ANNIVERSAIRE

DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS
DE L'ENVIRONNEMENT

DES DOCUMENTS
POUR FAIRE DES EXPOSÉS

DES ANIMATIONS POUBEL'QUIZZ
POUR GAGNER DE NOMBREUX LOTS

UNE CHAÎNE YOUTUBE POUR VOIR
DES REPORTAGES ORIGINAUX



LA MÉTÉO

DU TRI

2025

CEUX QUI FONT LE TRI, LE FONT BIEN !

Les erreurs de tri dans les bacs jaunes ne représentent que 16,73 % au SIVOM, contre un peu plus de 26 % en Île de France et 21 % au niveau national.

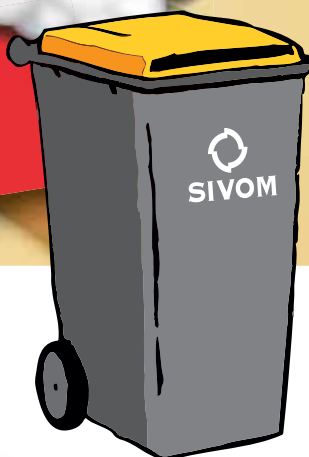
MAIS IL RESTE ENCORE TROP D'EMBALLAGES DANS LES BACS VERTS !

Sur le plan environnemental, s'ils sont jetés avec les ordures ménagères, les emballages ne pourront pas être recyclés !

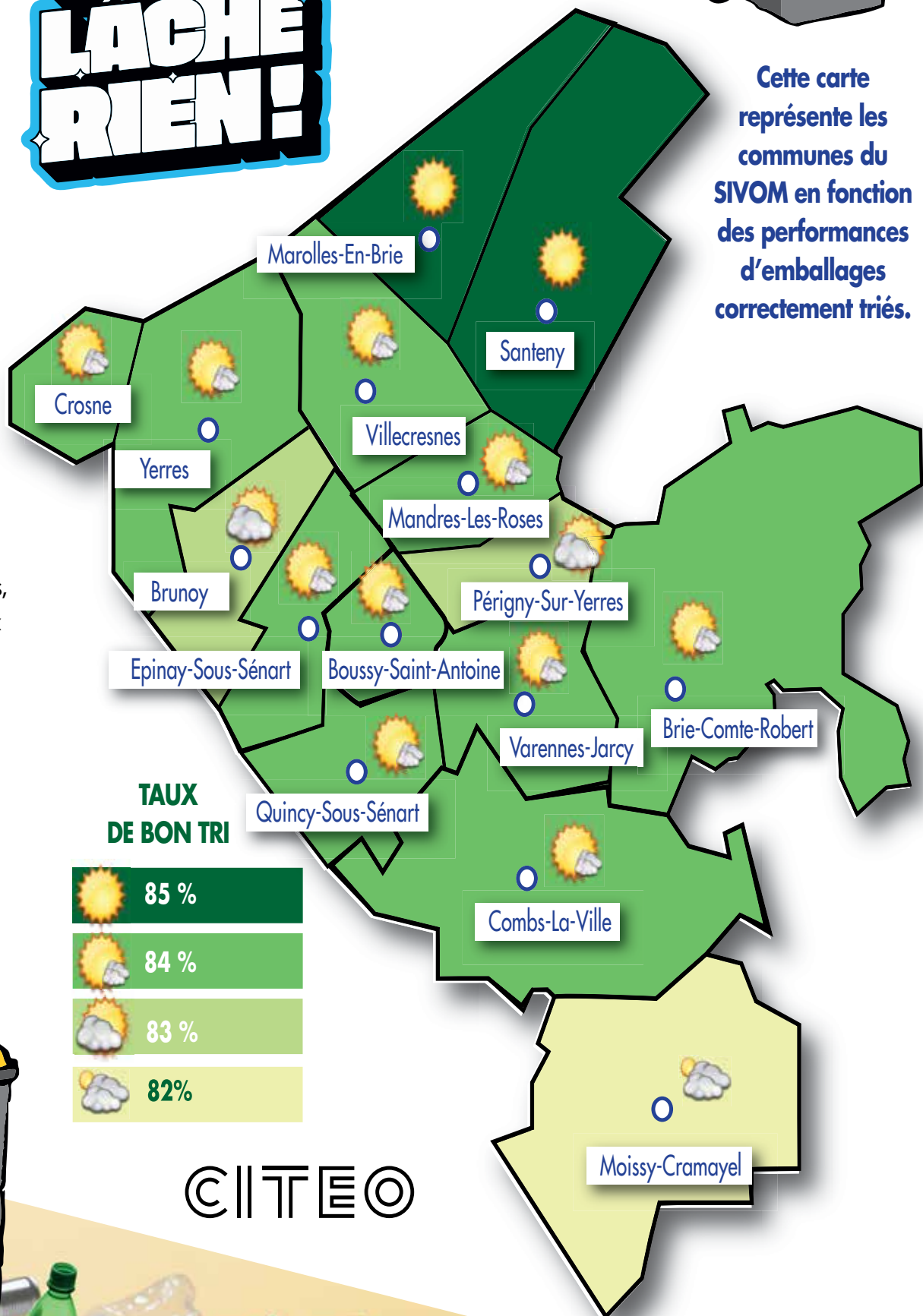
Sur le plan économique, cela entraîne des pertes de recettes, car la vente des matériaux aux industries de recyclage et la perte des soutiens des éco-organismes représentent une perte de plus de 500.000 € par an !

Ces recettes pourraient être déduites de la taxe ordures ménagères...

ON NE LÂCHE RIEN !

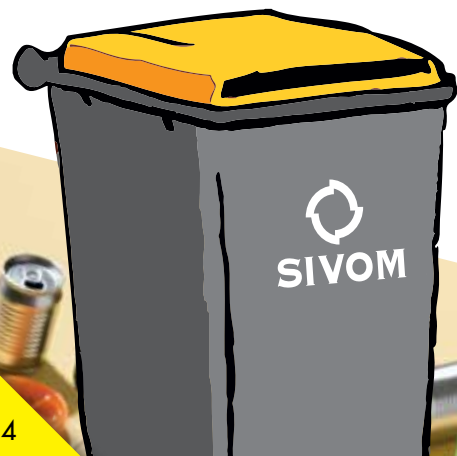


Cette carte représente les communes du SIVOM en fonction des performances d'emballages correctement triés.



SIVOM

CITEO



LE BON GESTE À ADOPTER : LE VRAC !

ON NE
LÂCHE
RIEN !

NON



**EMBALLAGES
DANS DES SACS**

OUI



**EMBALLAGES SORTIS
SAC EN BOULE**

PAS D'EMBALLAGES IMBRIQUÉS

Arrivés au centre de tri, les emballages sont triés par de nombreuses machines qui n'ont pas la possibilité de séparer les différents contenants. Même si les matériaux sont similaires : si une boîte en carton de gâteaux se retrouve dans un paquet de céréales en carton aucun de ces deux emballages ne pourra être recyclé, alors qu'ils auraient pu l'être séparément.

Pour que votre geste permette de recycler vos emballages, il faut donc les jeter séparément dans votre bac jaune !



NON

TOUS LES OBJETS EN PLASTIQUE NE SONT PAS DES EMBALLAGES

Si c'est un emballage et qu'il est en plastique, il va dans le bac jaune. Par contre si c'est un jouet en plastique, un rasoir jetable, un gobelet en plastique, une bassine :

**CE N'EST PAS UN EMBALLAGE, CELA NE DOIT PAS SE JETER
DANS LE BAC JAUNE, MAIS DANS LE BAC VERT.**



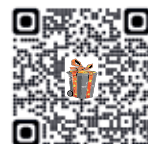
MON BAC JAUNE EST TROP PETIT, COMMENT FAIRE ?



GRATUIT !

Deux solutions :

1. Commandez un bac de plus grand volume : C'est gratuit et rapide !
2. Demandez un deuxième bac : Nous pouvons vous attribuer gratuitement un deuxième bac jaune !



SUR CONTACT.SIVOM.COM

**RUBRIQUE
CHANGEMENT TAILLE DE BAC**



01.69.00.12.10

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI EN DÉCHETTERIES : LES ARTICLES DE SPORT, DE LOISIRS ET DE BRICOLAGE THERMIQUES ONT DÉSORMAIS LEUR FILIÈRE DE RECYCLAGE !

Chaque foyer français possède plusieurs dizaines d'articles de sport et loisirs, de bricolage et de jardin. Lorsqu'ils deviennent usagés, ces équipements nécessitent un geste d'apport pour être réemployés si c'est possible, ou être collectés séparément des autres déchets, puis dépollués et recyclés. Depuis 2022, une nouvelle filière nationale de collecte et de recyclage s'est mise en place pour les Articles de Sport et de Loisirs (ASL) ainsi que les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ).

Elle est gérée par Écologic, un éco-organisme agréé par l'État, chargé d'organiser la prévention, la collecte sélective et le recyclage des articles de sport, de loisirs et de bricolage.



POURQUOI UNE NOUVELLE FILIÈRE ?

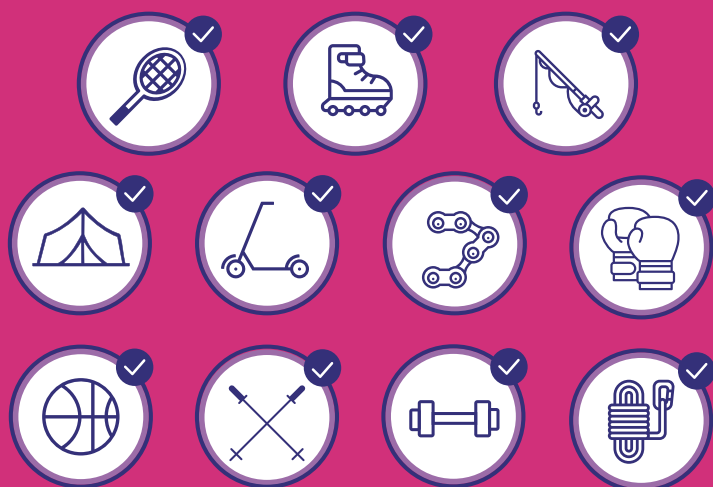


ÉcoLogic

Ces produits, souvent composés de métal, de plastique ou de moteurs thermiques, ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères.

L'objectif est de prévenir les déchets, favoriser leur réparation, et recycler les matériaux pour limiter l'impact environnemental.

LES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



Sont concernés :

- Les équipements de sport (raquettes, ballons, skis, trottinettes, vélos sans batterie...)
- Les articles de plein air et de camping (tentes, sacs de couchage, chaises pliantes...)
- Les jeux d'extérieur (trampolines, toboggans, balançoires...)

Où les déposer ?

En déchetterie, dans l'espace dédié aux ASL.
En magasin partenaire, lors du remplacement de votre ancien matériel.
En dont s'ils sont encore en bon état (associations, recycleries...).

LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES



Sont concernés :

- Les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, taille-haies, nettoyeurs haute pression à moteur thermique...
- Les outils de bricolage fonctionnant avec un moteur essence.

Important :

Ces équipements doivent être vidangés de tout carburant ou huile avant dépôt.

Où les déposer ?

En déchetterie, dans la benne ou zone identifiée « ABJ Th ».
En magasin, si un dispositif de reprise est proposé.

LES BONNES PRATIQUES EN DÉCHETTERIE

La déchetterie est un service public mis à disposition des usagers pour trier et valoriser les déchets dans le respect de l'environnement. Mais pour que ce lieu reste sûr, efficace et agréable, certaines règles doivent impérativement être respectées.



CE QU'IL FAUT FAIRE



- Préparer vos déchets avant de venir : triez-les par catégorie en tenant compte du plan de la déchetterie pour gagner du temps. Les appareils électriques et produits dangereux se trouvent juste après l'entrée, puis les gravats, et les déchets verts...
- Suivez les panneaux de signalisation et les consignes du personnel.
- Respectez les autres usagers : patientez si besoin et veillez à ne pas gêner les manœuvres.
- Apportez des volumes raisonnables pour faciliter le déchargement.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Trop souvent, des comportements dangereux ou inadaptés sont observés. Il est important de rappeler que la déchetterie n'est pas un endroit où l'on fait ce que l'on veut. Voici quelques exemples d'attitudes à proscrire :

- Il est interdit de **monter sur sa remorque ou sur les bennes pour vider ses déchets**. Cela représente un risque réel de chutes, de blessures et d'accident.



- Il est interdit de **descendre dans les bennes ou tenter de récupérer des objets**.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est strictement interdit de récupérer ou d'échanger des déchets une fois déposés.



- Il est interdit de **déposer ses déchets en dehors des horaires d'ouverture ou devant les grilles**.

Cela est assimilé à un dépôt sauvage et peut être verbalisé.



- **Vous devez respecter les consignes des contrôleurs ou le règlement des déchetteries.**

La vitesse est limitée à 10km/h sur tout le site. Les contrôleurs de déchetterie sont là pour vous orienter et vous informer. Leurs consignes doivent être respectées. Ils ne sont pas là pour décharger vos déchets à votre place. Il est interdit de décharger dans une benne si son accès est bloqué.

- **Il est interdit de jouer, courir ou laisser les enfants circuler librement** : les déchetteries sont des zones à risque où circulent des véhicules et où sont manipulés des matériaux lourds ou coupants.



ENCOMBRANTS 2026

COLLECTE GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS



POUR LES COMMUNES :

BOUSSY-SAINT-ANTOINE

BRIE-COMTE-ROBERT

BRUNOY

COMBS-LA-VILLE

MANDRES-LES-ROSES

MAROLLES-EN-BRIE

MOISSY-CRAMAYEL

SANTENY

YERRES

PRENEZ VOS RENDEZ-VOUS

EN LIGNE

**VOUS POUVEZ
PRENDRE RENDEZ-VOUS
EN SCANNANT
LE QR-CODE**

alloencombrants.sivom.com



PAR TÉLÉPHONE



COLLECTE À DATES FIXES



POUR LES COMMUNES :

CROSNE

ÉPINAY-SOUS-SÉNART

PÉRIGNY-SUR-YERRES

QUINCY-SOUS-SÉNART

VILLECRESNES

RETROUVEZ VOS DATES DE COLLECTES EN LIGNE

SUR LE SITE

[https://
encombrants.sivom.com](https://encombrants.sivom.com)



**OU
EN SCANNANT
LE QR-CODE**

Les calendriers au format papier seront prochainement diffusés dans votre boîte aux lettres.

EDITION 2026

 **adopteunbec.com**
DES POULES POUR REDUIRE LES DECHETS

Cette année encore, le SIVOM renouvelle l'opération « Adopte Un Bec ». Des poules vous seront proposées pour 2 euros.

Grâce à ces poules, vous pourrez avoir régulièrement de bons œufs frais, et vous participerez activement à la réduction des déchets.

En effet, chaque poule peut consommer environ 150 kg de déchets de restes alimentaires par an qui seront ainsi détournés de votre poubelle.

CONDITIONS D'ADOPTION

- Ne pas avoir bénéficié de poules lors de l'opération précédente.
- Habiter en pavillon sur les communes du SIVOM
- Disposer d'un jardin assez grand pour accueillir deux poules (minimum de 8 m²)
- Ne pas être soumis à un règlement de copropriété interdisant l'élevage de poules
- S'engager à disposer d'un poulailler.

Pour plus de renseignements et pour réserver vos poules à partir du lundi 5 janvier 2026, connectez-vous sur le site www.adopteunbec.com



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 5 JANVIER 2026

CAFÉ COMPOSTAGE



FORMEZ-VOUS AU COMPOSTAGE AUTOUR D'UN CAFÉ CHAUD !



Vous n'avez pas encore de composteur ou vous ne savez pas comment composter ?

Nous vous invitons à venir rencontrer notre Maître Composteur au SIVOM lors des cafés compostage.

A cette occasion, vous pourrez bénéficier gratuitement de conseils pour réussir votre compost, autour d'un petit déjeuner convivial, vous repartirez avec un bioseau : une petite poubelle à mettre dans la cuisine pour collecter vos épluchures et restes alimentaires.

Inscriptions indispensables sur le site www.sivom.com rubrique **CAFÉ-COMPOSTAGE.**

Vous pourrez choisir votre session d'une heure : **10h, 11h OU 12h.**



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 5 JANVIER 2026

SAMEDI
28
MARS

SAMEDI
11
AVRIL

LES EMBALLAGES



BAC JAUNE



Bouteilles et flacons en plastique



Pots, barquettes, films, polystyrène...



Briques alimentaires



Tous les papiers : presse, prospectus, catalogues, courriers, enveloppes...



Emballages en métal

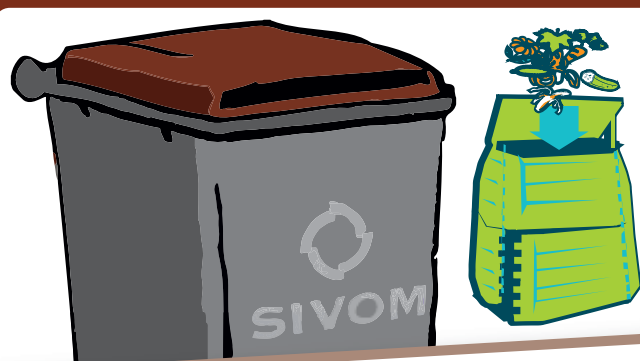


Cartonnettes et carton



**Pas d'emballages dans un sac !
Pas d'emballages emboîtés !**

LES VÉGÉTAUX



BAC MARRON ET COMPOSTAGE DOMESTIQUE



Gazon



Feuillages



Tailles de haies



Pas de sacs !

Pas de souches !

LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES USAGÉS

Ils peuvent être apportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, les textiles, linges et chaussures seront réutilisés, recyclés ou valorisés.

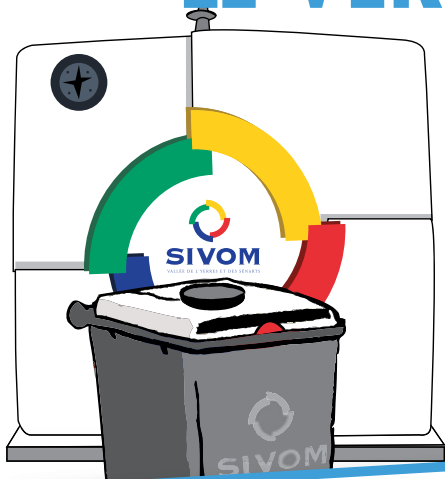


<https://refashion.fr/citoyen/>

Re_fashion

LE SIVOM RECYCLE TOUT !

LE VERRE



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

COLONNES ET BAC BLANC



Bouteilles ✓



Bocaux ✓



Pots ✓

NE PAS DÉPOSER



Pots en terre



Sacs plastiques



Vitres et miroirs

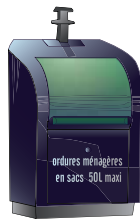
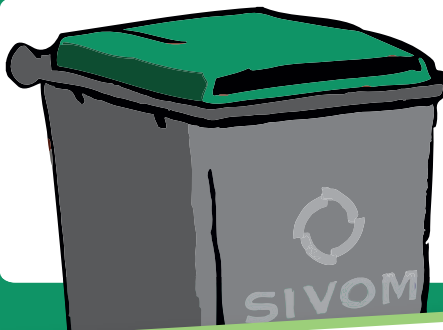


Ampoules



Vaisselle, faïence, porcelaine

LES RÉSIDUELS



BAC VERT



Déchets alimentaires



Brisures



Couches culottes



Emballages en bois



Vaisselle jetable



Petits objets

ET TOUT CE QUI NE VA PAS DANS LES AUTRES BACS !



Pas de verre dans le bac vert !

4 DÉCHETTERIES PRÈS DE CHEZ VOUS !



RAPPEL : LA DÉCHETTERIE DE VARENNES-JARCY VOUS ACCUEILLE AUSSI LE DIMANCHE APRÈS-MIDI !

DÉCHETTERIE		PARTICULIERS EN VÉHICULES LÉGERS DE CATÉGORIE 1	PROFESSIONNELS ET VÉHICULES DE CATÉGORIE 2 ET 3
		de 9h00 à 12h30 13h30 à 17h30	de 9h00 à 12h00 13h30 à 17h00
DÉCHETTERIE PRINCIPALE DE VARENNES-JARCY ROUTE DU TREMBLAY	DU LUNDI AU JEUDI	de 9h00 à 12h30 13h30 à 17h30	de 9h00 à 12h00 13h30 à 17h00
	VENDREDI	de 9h00 à 12h30 14h30 à 17h30	de 9h00 à 12h00 14h30 à 17h00
	WEEK-END	Samedi - Dimanche 9h00 à 12h30 13h30 à 16h45	Samedi - Dimanche 9h00 à 12h00 13h30 à 16h30
COMBS-LA-VILLE FACE AU STADE A. MIMOUN	DU MERCREDI AU JEUDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	
MOISSY-CRAMAYEL RUE DENIS PAPIN	DU LUNDI AU MARDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	
BRIE-COMTE-ROBERT CHEMIN HERBU	DU LUNDI AU MARDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	

TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.

**ATTENTION LES JEUDIS 25 DÉCEMBRE ET 1ER JANVIER
PAS DE COLLECTES !**

JEUDI
25
DÉCEMBRE

ET

JEUDI
1^{ER}
JANVIER

**UN RATTRAPAGE
EST-IL PRÉVU ?**

OUI,
LES VENDREDIS
26 DÉCEMBRE
ET
2 JANVIER

**QUELS BACS
SONT
CONCERNÉS ?**

LES BACS
VERTS ET
JAUNES
HABITUELLEMENT
COLLECTÉS LE
JEUDI

**QUAND SORTIR
SON BAC ?**

LE SOIR
DU 25
DÉCEMBRE
ET DU 1ER
JANVIER

**QUAND RENTRER
SON BAC ?**

QUAND IL AURA
ÉTÉ COLLECTÉ,
AU PLUS TARD
LE VENDREDI
SOIR.

COLLECTE DES SAPINS 2026

JEUDI 8 JANVIER
BRUNOY

VENDREDI 9 JANVIER
VILLECRESNES

LUNDI 12 JANVIER
BRIE-COMTE-ROBERT

MARDI 13 JANVIER
YERRES

MERCREDI 14 JANVIER
COMBS-LA-VILLE

JEUDI 15 JANVIER
MAROLLES-EN-BRIE
SANTENY
VARENNES-JARCY

VENDREDI 16 JANVIER
CROSNE
MANDRES-LES-ROSES
PÉRIGNY-SUR-YERRES

LUNDI 19 JANVIER
BOUSSY-SAINT-ANTOINE
QUINCY-SOUS-SÉNART
ÉPINAY-SOUS-SÉNART

MARDI 20 JANVIER
MOISSY-CRAMAYEL

Après sa collecte
par le SIVOM,
votre sapin
servira à la
production de
compost, **pensez**
à **acheter un**
sapin naturel
sans flochage ou
neige artificielle,
sources de
pollution.



PAS DE SAC PLASTIQUE !

PAS DE FLOCHAGE !

Merci de bien vouloir les déposer la veille, sur le trottoir.

LE JOURNAL DU TRI | Trimestriel d'informations du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts

Directeur de la Publication : David Nadeau, Directeur Général | Rédacteur en chef : Frédéric Hernandez, Nicolas Masounave

Conception : Sébastien Hanel, Service Communication | Crédits photos : SIVOM, CITEO, FLUX1

SIVOM - Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy | Téléphone : 01.69.00.96.90

www.sivom.com | Tirage : 80 000 exemplaires

Pour respecter l'environnement, ce journal est imprimé sur du papier PEFC.
Après lecture, si vous ne le conservez pas, jetez-le dans le bac jaune.

